

**Un spécialiste!
à votre
portée**



**AVEC RINO THERRIEN,
technologue en génie civil**

LE CÂBLAGE EN ALUMINIUM

Entre 1965 et 1973 approximativement, le câblage en aluminium monobrin a parfois été substitué au câblage de dérivation en cuivre dans les installations électriques résidentielles à cause de l'augmentation soudaine du prix du cuivre.

Après une décennie d'utilisation par les propriétaires et les électriciens, des faiblesses inhérentes au métal ont été découvertes conduisant à son abandon en tant que matériau de câblage de dérivation. Même si un câblage en aluminium correctement entretenu est acceptable, l'aluminium sera généralement défectueux plus rapidement que le cuivre, dû à certaines qualités inhérentes au métal.

Des branchements mal entretenus dans les prises de courant, les interrupteurs et les luminaires contenant du câblage en aluminium deviennent de plus en plus dangereux au fil du temps. De mauvais branchements vont causer une surchauffe du câblage, pouvant créer un risque d'incendie.

De plus, la présence de câblage en aluminium monobrin peut rendre une police d'assurance habitation nulle. Les inspecteurs peuvent conseiller à leurs clients de s'informer auprès de leurs agents d'assurance afin de savoir si la présence de câblage en aluminium dans leur logement est un problème qui requiert une modification des termes du contrat.

Le câblage en aluminium doit être testé par un électricien qualifié ayant de l'expérience en matière d'évaluation et de correction des problèmes de câblage en aluminium.



Caméra pour imagerie Thermique

Inspection pré-achat

Conception de plan

**Service d'estimation à la
pige pour entrepreneur
en construction**



ORDRE DES

TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS

DU QUÉBEC

Tél. : 418 297-4576
www.structuralrt.ca